

## **PARTICIPATION CITOYENNE**

### **CHARTRE DES CORRESPONDANTS**

---

Dans le cadre du dispositif « Participation citoyenne » mis en place entre le Préfet de Loire-Atlantique, la gendarmerie de Vertou et la ville de Vertou, les correspondants volontaires des quartiers ou lotissements s'engagent à :

- ➔ Relever tout fait anormal observé sur la voie publique dans son quartier ou son lotissement (ex : présence inhabituelle et/ou persistante de véhicules extérieurs),
- ➔ Surveiller, avec son accord, le bien d'un voisin absent pour une période donnée,
- ➔ Diffuser des conseils préventifs pour lutter contre la délinquance d'appropriation et les dégradations,
- ➔ Etre à l'écoute des victimes (cambriolages, vols, etc...) et des personnes vulnérables (âgées ou isolées) de son voisinage,

Par ailleurs :

- ➔ **Le correspondant s'engage à ne jamais transmettre d'informations concernant la vie privée de son voisinage ou ayant un caractère politique, raciste, racial ou religieux. En cas de doute, le référent s'adressera aux correspondants de la gendarmerie de Vertou.**
- ➔ Lorsqu'il est informé d'un événement préoccupant, il contacte sans délai la gendarmerie de Vertou qui prendra en charge la situation. Il s'engage en outre à contacter ses voisins par SMS. La gendarmerie informera en retour le Maire des mesures prises.
- ➔ Quelle que soit la situation à laquelle il peut être confronté, le correspondant se doit d'agir de manière citoyenne. Son action ne se substitue pas à celle de la gendarmerie et sa fonction ne lui donne aucune prérogative de police.
- ➔ Le correspondant ci-dessous nommé est un habitant connu du quartier ayant fait acte de candidature à cette fonction auprès du Maire.
- ➔ La candidature est validée après vérification de son honorabilité par les services de la Préfecture. En cas de manquement à ses obligations, le correspondant peut se voir retirer ses fonctions.

Le signataire déclare accepter sa mission dans les conditions décrites ci-dessus.

Le correspondant

**Gisèle COYAC**  
Adjointe au Maire de Vertou  
déléguée à l'Administration Générale,  
à la Tranquillité Publique et à la Vie Associative